



Dijon, le 05 octobre 2026

Communiqué de presse

Canal du Centre – Digue de Chagny : nouvelle fuite détectée

Mardi 29 septembre matin, les équipes de VNF ont été alertées, par un riverain habitant en contrebas de la digue de Chagny, de la survenue d'une nouvelle fuite. Des premières mesures sont en cours pour limiter les nuisances et permettre des investigations complémentaires pour en comprendre l'origine

Mise en place immédiate de mesures pour arrêter la fuite

Maintenue à une hauteur d'eau de 2 mètres durant la première partie de la saison, cette portion du canal a été fermée à la navigation dès le 17 août, du fait de la crise de sécheresse, tout en conservant un niveau d'environ 1,50 mètres.

Dans l'optique d'une réalimentation ponctuelle du canal, notamment pour assurer la sortie de plusieurs bateaux en prévision des prochains travaux qui vont se tenir sur le port de Digoïn et de la basse saison, la remontée progressive en eau du bief avait débuté le 23 septembre jusqu'à atteindre 1.85 mètres.

Dès l'alerte donnée par un riverain, VNF a amorcé la baisse du bief afin d'identifier à quel niveau se situait l'origine de la fuite.

Le niveau d'eau dans les caves des habitations en contrebas de la digue a nécessité l'intervention du SDIS et la mise en place de pompes par les équipes de VNF.

Durant le week-end du 3 et 4 octobre, l'arrêt de la fuite dans les caves a été constaté.

VNF maintient une surveillance accrue du secteur.

Une situation sans risque pour la sécurité des populations

La digue de Chagny avait subi en 2025 une avarie majeure, ayant entraîné l'inondation de ces mêmes habitations. Les risques d'effondrement de la butte avaient nécessité la vidange complète du bief afin de garantir la stabilité de l'ouvrage.

Face à cet événement, VNF a conduit des travaux de confortement et d'étanchéité d'une technicité élevée, pour un montant de 1,3 M€, mobilisant une ingénierie spécialisée et des interventions lourdes qui ont permis de garantir, lors de ce nouvel incident, la stabilité de la digue.

Mise à part le fort désagrément lié à la présence d'eau dans la cave des riverains, et du fait des travaux menés en 2025-2026, cette situation ne présente aucun risque pour la sécurité des riverains.

Cependant, les équipes de VNF restent pleinement mobilisées, en lien étroit avec les services de l'État et la commune, pour assurer un suivi continu de la situation et accompagner les riverains.

Un suivi renforcé de la digue

Depuis le début de l'événement, un suivi est réalisé par les équipes de VNF, plusieurs fois par jour, suivant les recommandations du service de contrôle de la Sécurité des Ouvrages Hydrauliques (SCSOH) de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

VNF maintient cette surveillance renforcée jusqu'à nouvel ordre.

Une expertise engagée pour déterminer les causes de la fuite

Dans une logique de transparence et d'exigence technique, VNF engage dès à présent une phase d'investigations approfondies afin d'identifier précisément l'origine de cette fuite.

Cette expertise sera conduite avec l'appui d'un bureau d'études agréé au titre de la réglementation relative à la sécurité des ouvrages hydrauliques. Les interventions prévues dans les prochains jours permettront de :

- Caractériser avec précision le phénomène observé,
- Définir les mesures correctives nécessaires pour limiter la gêne occasionnée,
- Poursuivre le suivi et le contrôle de la digue pour en garantir la pérennité à long terme.

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale Centre-Bourgogne

Sébastien Beirnaert

07 63 66 01 54

sebastien.beirnaert@vnf.fr